

## **PAC – Analyse de la résistance à la pyriculariose du blé (PB) du germoplasme du blé canadien**

Le préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public destiné à la collectivité des fournisseurs pour lui faire part de l'intention d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un contrat de service, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### **EXIGENCES**

L'entrepreneur devra analyser, de façon collaborative, la résistance à la PB du germoplasme canadien. Ces analyses seront faites aux trois (3) endroits suivants :

- Bolivie, Okinawa (basses terres) de mai à septembre
- Bolivie, Quirusillas (hautes terres) de décembre à mars
- Bangladesh, Jashore (basses terres) de décembre à avril

Le germoplasme sera ensemencé à deux dates de plantation différentes. L'inoculum naturel servant à l'analyse de la résistance à la PB sera complété par une inoculation artificielle. Les laboratoires doivent être situés près du champ pour la production de l'inoculum, car chaque inoculation requiert un inoculum frais. Il faut noter la précocité d'épiaison et la hauteur des plants pour prendre en compte la phénologie des plantes par rapport aux réactions à la PB. Un système de pulvérisation sera nécessaire aux trois sites d'analyse de manière à créer et à maintenir un environnement d'analyse optimal pour la maladie.

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, en soumettant un énoncé des capacités, qu'il peut répondre aux exigences ci-dessus dans les pays mentionnés. Il doit aussi pouvoir fournir des précisions sur la façon dont il compte respecter la réglementation en matière d'analyses liées à la PB, et sur la façon dont il réglementera et surveillera les analyses pour que leur exécution soit sûre pour l'environnement.

### **DURÉE DU CONTRACT**

De la date d'attribution du contrat jusqu'au 30 avril 2021, avec deux (2) options de prolongation d'une (1) année.

**VALEUR ESTIMÉE** : 25 000,00 \$ (taxes comprises)

Années d'option, si elles sont exercées :

Année d'option 1 : du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 avril 2022, 25 000,00 \$CA

Année d'option 2 : du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2023, 25 000,00 \$CA

### **FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE**

International Maize and Wheat Improvement Centre (CIMMYT)

Km. 45, Carretera

México-Veracruz, El Batán,

Texcoco CP 56237

Edo. de México, Mexico

## **JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR UNIQUE**

La PB est une maladie sur laquelle les conditions environnementales ont une très forte incidence. De ce fait, de multiples environnements sont requis pour la réalisation des analyses. Les analyses liées à la PB ne peuvent être faites que dans certains pays comme ceux énumérés plus haut et elles sont réglementées et surveillées par l'International Maize and Wheat Improvement Center (CIMMYT), qui s'assure que leur exécution est sûre pour l'environnement.

## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)**

L'État fait savoir par la présente qu'il a l'intention de n'inviter à soumissionner que l'entreprise susmentionnée. Pour toute question concernant ce marché, veuillez vous adresser à l'autorité contractante.

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public, d'une durée minimale de quinze (15) jours civils, informant la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance. Si, pendant la période d'affichage, aucun fournisseur ne présente d'énoncé des capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, l'autorité contractante pourra alors procéder à l'attribution du contrat. Toutefois, s'il s'avère qu'un énoncé des capacités remplit les exigences énoncées dans le PAC, l'autorité contractante lancera alors un processus d'appel d'offres en bonne et due forme.

## **DATE ET HEURE DE CLÔTURE POUR LA PRÉSENTATION D'UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS**

Les fournisseurs ont jusqu'au 30 avril 2020, 14 h (HNC), pour présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour fournir les services précisés peuvent présenter un énoncé des capacités par courriel à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Le numéro de la demande, le nom de l'autorité contractante et la date de clôture du PAC doivent être inscrits dans l'énoncé des capacités.

## **AUTORITÉ CONTRACTANTE**

Desta Kissack, agente de la gestion du matériel  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Centre de service de l'Ouest  
4-303, rue Main  
Winnipeg (Manitoba) R3G 3G7  
Tél. : 204 259-4096  
Courriel : [Desta.Kissack@canada.ca](mailto:Desta.Kissack@canada.ca)